



Parlement jurassien
Démocrates chrétiens autonomes DCA

Question écrite

No 3167

Composition du Parlement jurassien combien de députés en trop ?

En septembre 2008, un comité qui avait lancé l'initiative «40 députés ça suffit» avait réuni 2068 signatures en neuf mois (2000 étaient nécessaires). L'initiative demandait de diminuer le nombre de députés de 60 à 40 et de supprimer les 30 députés suppléants. Autrement dit de passer de 90 à 40 élus.

Le Gouvernement jurassien avait déclaré l'initiative irrecevable se basant sur l'avis du Service juridique du canton. Ce dernier estimait qu'avec la réduction des députés, les élus francs-montagnards auraient trop de poids par rapport à la population du district.

A l'époque, les initiateurs affirmaient que l'Etat pourrait économiser un million de francs par année et que ce chiffre avait été fourni par la Chancellerie cantonale.

Il est évident qu'en plus des arguments financiers, l'efficacité de notre Parlement serait également supérieure avec une diminution du nombre de députés.

S'il n'est pas possible de diminuer le nombre d'élus à 40 députés, le Gouvernement peut-il nous dire à partir de quel nombre ce serait réalisable afin de pouvoir proposer au peuple une modification de la Constitution allant dans ce sens ?

Delémont, le 27.03.2019

Raoul Jaeggi